

Tout en présentant un caractère contemporain, cette maison est une interprétation des dominantes du site :

- Longueur totale égale à 3 trames de petites maisons, mais une ouverture unique d'une taille permettant d'embrasser la totalité du paysage.
- Toits en pente rapportés sur une toiture terrasse,
- Façade visible en pierres apparentes, les autres étant en béton brut.

"La maison est notre coin du monde. Elle est notre premier univers."

Gaston Bachelard

La poétique de l'espace



IMPLANTER SA MAISON

BIEN CONSTRUIRE

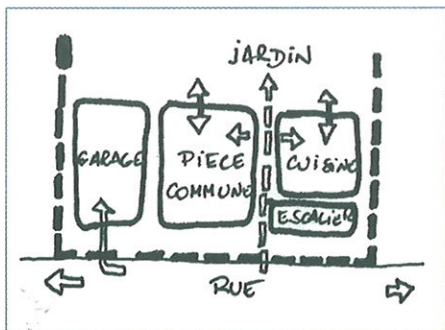
... Respecter les règlements d'urbanisme.

Le certificat d'urbanisme (C.U.) impose d'en prendre connaissance. Réfléchis et mis en place pour favoriser une bonne intégration du nouveau bâti, ils sont consultables en mairie ou à la DDE :

- (RNU) Règlement National d'Urbanisme
- PLU (Plan Local d'Urbanisme)
- Carte Communale.
- Secteur protégé
- Règlement de lotissement...

... Définir un programme

Avant de commencer à penser aux formes de sa maison, il est nécessaire de réfléchir à ses besoins et à la façon dont on a envie de vivre à l'intérieur et à l'extérieur de celle-ci : fonction, surfaces et emplacement des différentes pièces, cadrage de vues, rapport au jardin, cheminements, lieu hors de la vue pour étendre le linge,...



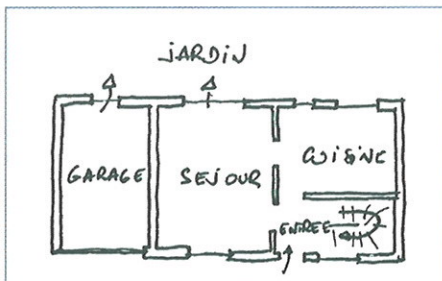
Identifier ses besoins et ses contraintes à travers l'échelle du projet : construire, rénover, aménager ou modifier

... Choisir un maître d'œuvre Le rôle de l'architecte

Prendre en compte l'ensemble des données précédentes, bien construire, c'est faire intervenir un professionnel, l'architecte, formé aux aspects architecturaux et administratifs.

Ecoute, compréhension et dialogue doivent s'établir entre vous et le maître d'œuvre qui doit vous aider à lire les éléments du paysage, à préciser vos besoins, vos idées afin de définir au mieux le programme et à le mettre en adéquation avec votre budget. Il vous proposera alors une première esquisse qui traduit le programme sous forme de parti architectural global.

Il est préférable de faire appel aux conseils et à l'assistance d'un architecte, mais lorsque la surface de planchers hors œuvre nette ne dépasse pas 170m², le recours à un architecte n'est pas obligatoire pour le dépôt du permis de construire.



L'esquisse n'a rien de définitif. C'est au cours de la phase projet, après le dépôt de permis de construire, que seront fixés les documents graphiques présentant les façades, les matériaux et les couleurs.

... Exprimer une architecture L'architecture contemporaine

Les nouveaux matériaux, les nouvelles techniques, les nouveaux modes d'habiter, peuvent donner lieu aujourd'hui à une architecture contemporaine qui participe à l'évolution du paysage urbain et rural. Elle doit se traduire par un choix de formes architecturales simples et forts, dans un respect du site dans lequel elle s'implante : hauteur du bâti, distance par rapport à la rue, couleur et matière des façades...



Une rénovation ou une extension peuvent marquer l'architecture d'aujourd'hui tout en respectant le passé par la simplicité des volumes et un jeu des matériaux, des couleurs et des formes.

Il ne s'agit pas d'un acte de mimétisme au regard de l'architecture traditionnelle, mais d'un acte de création.